Gestion des couverts végétaux et état du sol

NOUVEAU

Objectifs :

Consolider les bases de connaissance du rôle et de la conduite des couverts végétaux dans le système d'exploitation.

Public & prérequis :

Agriculteurs Alsaciens

Modalités

1,5 jour (10h30)
27/02/2020
+ 1/2 journée à définir en juin ou novembre
à Sainte Croix en Plaine
9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Intervenants :
Victor Leforestier, agriculteur et expert agriculture de conservation, Société Homme de terre.

François Alves, conseiller spécialisé érosion et agronomie, Chambre d'Agriculture d'Alsace.

Coût de la formation : 225 € ***(nets de taxes)***

Chef/associé/collaborateur exploitant* : **56 €**
*(*à jour des cotisations MSA et dans la limite du plafond annuel de prise en charge de 2 000 € par Vivea)*

Exploitant en démarche d'installation : **nous contacter**

Retraité de l'activité agricole : **non concerné**

Salarié d'une entreprise affiliée Fafsea/Ocapiat : **195 €**
(prise en charge partielle possible)

Autre salarié/particulier : **225 €**

R044/2020/981

Contact

Service Formation-Emploi
2 rue de Rome
CS 30 022 – Schiltigheim
67013 STRASBOURG CEDEX
formation-professionnelle
@alsace.chambagri.fr

Contenu :

- Comprendre l'intérêt des couverts et se perfectionner dans leurs conduites : choix des couverts végétaux, méthodes d'implantation et de destruction des couverts, travail du sol et conséquences, choix de solutions locales pour une meilleure résilience des terres.
- Savoir analyser l'impact des couverts par l'observation en situation réelle : observation de profils de sols avec et sans couverts dans la rotation, analyse de la conduite technique et résultats.

Méthodes pédagogiques :

Présentation vidéoprojetée, tour de table des pratiques en cours, fosse pédologique sous couverts végétaux, observation guidée, échanges de pratiques avec l'exploitant d'accueil.

JE M'INSCRIS :

Responsable de stage :
François Alves, tél. 03 89 20 98 02
francois.alves@alsace.chambagri.fr

Formation cofinancée par : vivea

Une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire à l'issue de sa participation.

Conditions générales de vente sur demande et sur alsace.chambre-agriculture.fr/formation/formation-professionnelle/conditions-generales-et-engagements-dqs